

Note de politique

Des sols sains, des systèmes résilients

Leviers pour des systèmes agricoles et alimentaires durables

La **santé des sols** constitue la base des systèmes agricoles et alimentaires durables, et a un impact direct sur la productivité agricole, la stabilité environnementale, les résultats en matière de santé et les moyens de subsistance des populations rurales. L'amélioration de la santé des sols apporte des **avantages tangibles**, notamment une sécurité alimentaire et une nutrition améliorée, une stabilité économique renforcée, une résistance accrue au climat et la conservation de la biodiversité, tout en promouvant l'équité pour les communautés vulnérables.

Cette note politique est issue de la conférence « **Partenaires pour le changement - SOLutions pour un avenir sûr sur le plan alimentaire, résilient et durable** » (bref SOLutions) qui s'est tenue en mai 2025. Le réseau Partenaires pour le changement (P4C) rassemble environ 250 acteurs clés du **gouvernement, de la société civile et du secteur privé** de plus de 30 pays. Pour avancer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, le réseau P4C offre une plateforme de dialogue inclusive qui favorise la cocréation de voies de transformation durables entre les trois groupes de parties prenantes.

Basée sur les preuves, les leçons apprises et les bonnes pratiques partagées par les représentants des trois principaux groupes de parties prenantes des pays d'Afrique, d'Europe, des États-Unis et de l'Inde, la conférence SOLutions a synthétisé plus d'une décennie d'actions sur le terrain soutenues par le programme **global "Protection et réhabilitation des sols pour la sécurité alimentaire" (ProSol)**,

l'un des plus grands programmes de l'initiative spéciale "Transformation des systèmes agroalimentaires" financée par le gouvernement allemand (BMZ).

Le message du réseau P4C est clair : **les sols sains doivent être au centre de l'action maintenant**, car ils servent de base pour relever les défis interconnectés du changement climatique, de l'insécurité alimentaire, de la perte de biodiversité et de l'inégalité socio-économique. Cela nécessite des efforts coordonnés de la part des trois principaux groupes de parties prenantes : le secteur public, le secteur privé et la société civile.

Les **six leviers** ci-dessous décrivent les domaines prioritaires du réseau P4C pour une action

Figure 1: Leviers pour améliorer la santé des sols dans la transformation du système alimentaire



immédiate et collective visant à résoudre les problèmes critiques liés à la santé des sols.



Levier 1 : Donner la priorité à la santé des sols dans les cadres politiques

La transformation de nos systèmes agricoles et alimentaires nécessite un engagement politique fort, à commencer par la reconnaissance de la santé des sols en tant que priorité stratégique dans les cadres politiques nationaux et régionaux.

Plutôt que de créer des cadres parallèles, **le secteur public** devrait reconnaître le rôle essentiel de la protection et de la réhabilitation des sols (PRS) dans la réalisation des priorités de développement intersectorielles et intégrer systématiquement la PRS dans les cadres politiques existants, tels que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les plans nationaux d'adaptation et les stratégies de développement économique. Cela impliquerait de simplifier les processus administratifs, de développer ou d'adapter les cadres réglementaires pour les intrants biologiques et auxiliaires afin de garantir la qualité des produits, et d'incorporer la PRS dans les plans d'investissement et les allocations budgétaires.

Pour créer la dynamique politique nécessaire à un changement systémique, **la société civile** doit lier la PRS à des priorités nationales urgentes telles que la sécurité alimentaire, la santé, le développement économique et la résilience climatique. Cela permettra de mobiliser le soutien du public et d'encourager l'engagement institutionnel à long terme.

Le secteur privé doit contribuer activement aux cadres politiques pour la PRS en communiquant les conditions dans lesquelles il peut offrir des services et des produits économiquement viables.



Levier 2 : Innover avec audace, s'adapter au niveau local et prouver ce qui fonctionne

Pour accélérer la PRS, il faudra ancrer l'innovation localement, en s'appuyant sur les structures

sociales existantes tout en visant un impact systémique à long terme.

Le **secteur public** doit favoriser un environnement propice aux innovations susceptibles de mettre à l'échelle la PRS et de faciliter le saut vers les systèmes agricoles et alimentaires lorsque les conditions le permettent, tout en garantissant les droits et les moyens de subsistance des communautés locales. Une approche flexible et axée sur l'impact doit être adoptée : échouer rapidement, apprendre et s'adapter.

Toutes les parties prenantes qui introduisent la PRS devraient privilégier des mesures simples, peu coûteuses mais durables qui apportent des avantages visibles à court terme (tels que le rendement, la qualité et la rentabilité) afin d'instaurer la confiance et de réduire les obstacles à l'adhésion des parties prenantes. Les organisations et les réseaux d'agriculteur.trice.s doivent s'engager activement à prouver l'impact à grande échelle.

Un soutien durable à l'innovation est essentiel.

Toutes les parties prenantes devraient collaborer pour nourrir l'innovation par le biais de start-ups, d'incubateurs, de pôles d'innovation, de plateformes et d'instruments financiers publics et privés. **Les gouvernements et les bailleurs de fonds** devraient utiliser stratégiquement les marchés publics, le cofinancement et l'incubation à long terme pour mettre à l'échelle des approches prometteuses, en reconnaissant que certaines innovations ne peuvent démontrer leur plein potentiel qu'au-delà de cycles de projet courts.

En parallèle, le **secteur public** doit investir suffisamment de temps et de ressources pour adapter la PRS aux contextes locaux par le biais de processus participatifs, inclusifs et co-créatifs. Cela signifie impliquer activement les agriculteur.trice.s et les communautés dès le départ et s'appuyer sur les connaissances et l'expérience approfondies de la **société civile** en tant que partenaires dans le partage des connaissances et dans la mise en œuvre. Cela devrait s'accompagner d'une validation scientifique par le biais d'essais sur le

terrain réalistes qui reflètent les valeurs, les connaissances et l'expérience des agriculteur.trice.s.



Levier 3 : Autonomiser les femmes et les jeunes en tant que catalyseur.trice.s du changement

Les femmes et les jeunes sont les principaux moteurs de l'innovation et de la résilience dans les systèmes agricoles et alimentaires. Cependant, ils restent souvent structurellement exclus d'un grand nombre des ressources nécessaires pour contribuer pleinement. Le **secteur public** devrait intégrer l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes dans les politiques et programmes relatifs aux sols. Cela implique de garantir leurs droits et leur accès à la terre et à d'autres actifs productifs, à des financements et à des services du conseil agricole adaptés à leurs besoins, ainsi que d'adopter des réformes qui éliminent les obstacles structurels.

Le **secteur public** devrait adapter ses outils financiers en concevant des systèmes de financement qui répondent aux besoins des femmes et des jeunes et qui réduisent le risque d'investissement privé dans des entreprises inclusives. Il peut également améliorer l'accès aux marchés et soutenir l'entrepreneuriat grâce à des politiques de passation de marchés ciblées, des programmes de renforcement des capacités et des partenariats public-privé qui privilégient et développent des solutions innovantes menées par des femmes et des jeunes.

Le **secteur public et la société civile** devraient s'engager activement et soutenir les groupes d'entraide des agriculteur.trice.s et les organisations de producteur.trice.s agricoles, car ces groupes jouent un rôle important dans l'action collective.

La **société civile** peut amplifier la voix des femmes et des jeunes, soutenir le développement du leadership et partager des histoires de réussite inspirantes pour encourager un engagement plus large. Démontrer les avantages de leur autonomisation pour la communauté peut aider à

renforcer l'acceptation sociale et l'élan pour un changement normatif.



Levier 4 : Rendre les systèmes de conseil agricole inclusifs et adaptatifs

Une PRS efficace est à forte intensité de connaissances et nécessite des systèmes de conseil agricole solides, inclusifs et décentralisés qui peuvent atteindre diverses communautés agricoles avec des connaissances et des outils spécifiques au contexte.

Le **secteur public** devrait institutionnaliser les modèles de conseil participatif, tels que les champs-écoles paysan.ne.s, les plateformes d'innovation et l'apprentissage de pair à pair. Le contenu de la PRS pourrait être intégré dans les programmes d'enseignement formel afin d'assurer la continuité des connaissances à long terme. Les gouvernements devraient renforcer efficacement les structures décentralisées et les impliquer dans des cascades de formation de formateur.trice.s qui incluent des parties prenantes informelles, telles que des conseiller.ère.s communautaires et des agriculteur.trice.s de liaison, et formaliser leurs rôles par le biais de la certification, du soutien financier et de l'intégration ou de la synchronisation avec les systèmes de conseil agricole nationaux ou décentralisés. Les possibilités génératrices de revenus pour les agents du conseil agricole informels sont essentielles pour maintenir leur rôle au-delà des cycles de programme.

La mise au point et l'utilisation d'outils numériques à des fins de conseil et vulgarisation agricole ont le potentiel de réduire considérablement les coûts de vulgarisation et d'améliorer l'accès au savoir, augmentant ainsi la portée.

Le **secteur privé** peut stimuler l'innovation et soutenir la mise à l'échelle en développant des outils de conseil numériques ergonomiques et open source qui fournissent aux agriculteur.trice.s

et aux agents du conseil agricole des informations groupées et sur mesure.

Le **secteur public** devrait veiller à ce que les outils numériques soient inclusifs et centrés sur l'utilisateur.trice et qu'ils s'inscrivent dans une stratégie de conseil et de vulgarisation agricole holistique, tout en établissant des cadres réglementaires et en préservant les normes de protection des données.

La société civile peut promouvoir des approches de conseil et de vulgarisation agricole inclusives, contextuelles et dirigées localement, y compris des outils numériques. Elle devrait soutenir des animateur.trice.s de confiance et collaborer avec les communautés pour co-élaborer des solutions, partager des histoires de réussite et assurer un accès équitable aux connaissances et aux ressources.



Levier 5 : Investir dans la santé des sols

La mise à l'échelle de la PRS nécessite une viabilité économique et un financement inclusif. Les investissements publics et privés doivent être orientés vers l'évolution des incitations, la réduction des risques et permettre des pratiques durables. Une action collaborative entre **toutes les parties prenantes** est essentielle pour faire de la PRS une solution financièrement attrayante et possible de mettre à l'échelle pour des systèmes agricoles et alimentaires résilients. Le **secteur privé** devrait reconnaître qu'il a l'occasion d'influencer les développements et devrait s'engager tôt à développer des modèles d'affaires abordables et possible de mettre à l'échelle pour les intrants et les services pour la PRS.

Le **secteur public**, y compris les **institutions de financement du développement**, devrait améliorer le retour sur investissement des PRS en investissant dans les infrastructures critiques, en renforçant les marchés agricoles et en réalignant les subventions pour encourager l'adoption des mesures de la PRS. Les services écosystémiques rendus par des sols sains, tels que la séquestration du carbone, le

contrôle de l'érosion et la conservation de la biodiversité, sont des externalités positives qui ne sont pas suffisamment valorisées par les marchés. Pour assurer leur prestation, des mesures publiques ciblées de soutien à l'agriculture doivent récompenser ces contributions.

Pour réduire les risques d'investissement et permettre la transition, le financement mixte devrait être associé à une assistance technique et à des outils de partage des risques élargis tels que l'assurance, les fonds renouvelables et le crédit sur mesure. Ces instruments sont cruciaux non seulement pour les agriculteur.trice.s, mais aussi pour réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans les solutions PRS et pour surmonter les obstacles et les risques liés aux investissements initiaux.

La société civile devrait aider les petit.e.s exploitant.e.s à accéder aux financements et aux marchés, y compris le financement climatique, les marchés du carbone et les crédits émergents pour la biodiversité, tout en plaidant en faveur de politiques inclusives et de voies de financement durables. Le coût économique de la dégradation des sols et les avantages de la PRS doivent être clairement communiqués aux décideur.se.s afin de justifier la hiérarchisation des budgets, d'orienter les décisions d'investissement stratégique et d'encourager l'investissement responsable et l'engagement dans la PRS parmi les acteurs du secteur privé dans la transformation et la vente au détail.



Levier 6 : Briser les silos, créer des synergies

L'accélération de la santé des sols et de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires nécessite une action coordonnée entre les secteurs, les groupes de parties prenantes et les niveaux de gouvernance. Les progrès sont limités par des efforts fragmentés, c'est pourquoi la cohérence, la collaboration et l'alignement sont essentiels.

Le **secteur public** doit relier les politiques, la recherche, la finance et la pratique en établissant des plateformes multipartites et en favorisant la collaboration intersectorielle. Les initiatives doivent être alignées sur les priorités nationales de développement, ainsi que sur les cadres régionaux et internationaux, y compris les conventions de Rio sur le climat, la biodiversité et la désertification, afin de maximiser les synergies et de réduire les coûts de transaction. Les gouvernements devraient

promouvoir la coordination des donateurs afin d'éviter les doubles emplois et d'accroître l'impact.

Le **secteur privé** devrait s'engager dans des partenariats public-privé qui alignent les modèles d'affaires sur les objectifs de la santé des sols et des systèmes alimentaires. Il devrait contribuer au co-investissement, à la mise à l'échelle de l'innovation et au partage des connaissances, ainsi qu'à la collaboration avec d'autres parties prenantes pour débloquer de nouveaux modèles de financement et de nouveaux marchés.

La **société civile** joue un rôle essentiel en reliant l'expérience du terrain à l'élaboration des politiques. La société civile doit favoriser un dialogue inclusif, relier les solutions locales aux programmes nationaux et mondiaux, et plaider en faveur de la transparence et de la responsabilisation afin d'assurer une transformation durable et équitable.



Lisez le livre blanc ici :

À son titre d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn and Eschborn, Germany

Rue
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de/en

Auteur/Rédaction :

Partners for Change (P4C) Ambassadors for SOILutions: Dr. Ajay Sood (NABARD), Inji Doggui (APIA Tunisia), Dr. Harifidy Rakoto Ratsimba (LLandDev) and Junnie Wangari (OFIMAK Kenya)

Liesa Nieskens (GIZ), Birthe Lappe (GIZ), Anja Mütting-van Loon (GIZ), David Kersting (GIZ), Jonas Wittern (GIZ), Dr. Anneke Trux (GIZ), Stephanie Katsir (GIZ), Kristina Gackstetter (GIZ)

Conception/Maquette :

Yvonne Bielfeld (GIZ), Elena Hofert (GIZ)

Bonn 2025

Publié par

Au nom de

